

## Conseil de participation du 19 octobre 2017

Membres présents : Laurie Bonjean, Mirielle Ramaekers, Bénédicte Malherbe, Sophie Sartiliot, Stéphanie Garcia, Florence Jacque, Laurence Blaise, Pierre Libert, **Papa Chen, Papa Maternelles**, Madame Véronique, Stéphanie Gavray

Membres excusés : ?

- **Soupe**

Nous avons commencé un mois plus tôt.

Les grands se plaignent de ne pas avoir assez de temps pour boire leur soupe (souvent chaude).

Serait-il possible de servir la soupe avant que les enfants arrivent ?

Voir avec Christine

Faut-il décaler les diners ?

- **Présentation de l'équipe**

3 classes de 1<sup>ère</sup> année : Mme Delphine, Mme Sophie et Mme Stéphanie

2 classes de 2<sup>ème</sup> année : Mme Radoux et Mme Laurence

2 classes de 3<sup>ème</sup> année : Mme Maryse et Mr Fabien/Mme Françoise

2 classes de 4<sup>ème</sup> année : Mme Virginie et Mme Julie

2 classes de 5<sup>ème</sup> année : Mr Florent et Mme Florence

2 classes de 6<sup>ème</sup> année : Mr Xavier et Mme Elodie

Mr Pierre-Antoine remplace actuellement Mme Sophie.

Cette année, en maternelles, nous n'avons pas mélangé les moyens et les grands. Il y a deux classes de chaque année.

- **Nouveau fonctionnement pour les heures d'aide.**

Mr Grignard travaille par compétence et plus par classe. Ce sont des groupes de besoin. Il y a 7 périodes par semaine. Les heures vont sans arrêt évoluer, parfois français parfois mathématiques...

- **Accueil dans la cour**

8h15 : on amène les enfants dans la cour et on part.

Si avant 8h15 il y a un problème, ce ne sera pas la responsabilité de l'école.

- **Les repas chauds**

Nous avons une vingtaine de repas chauds.

Nouveau traiteur qui livre chez nous, à Creppe et à Nivezé. Il vient de Dison.

Le prix a augmenté de 1€/repas.

- **Le conseil des enfants**

Le matériel dans la cour

La propreté dans la cour

Les enfants réclament encore plus de règles, de limites, de barrières. Mais il faut être attentifs à ne pas exagérer !

- **Le pacte d'excellence**

Diminuer le nombre d'enfants dans les classes de maternelles + heures d'aide

Avant pour un mi-temps, il fallait 14 élèves, maintenant 10 suffisent.

Plan de pilotage : c'est un contrat entre la Communauté française, le PO, la direction, les enseignants... C'est interne à l'équipe !

L'équipe va décider des objectifs à atteindre.

Une personne de la Communauté française (DCO) viendra évaluer 3 ans après (les résultats pas les enseignants).

Il n'y aura plus d'inspection personnalisée.

Les enseignants ne peuvent plus être indépendants, il faudra travailler ensemble.

Chaque entité recevra des subsides (administratifs et/ou éducatifs). Notre entité compte 8 écoles.

- **Autonomie**

De plus en plus de classes organisent des ateliers d'autonomie.

Présentation de quelques ateliers.

Nous rappelons qu'être membre du conseil de participation c'est relayer l'information aux parents, enseignants, membres du P.O.

Tous points peuvent être introduits à l'ordre du jour auprès de la directrice ils seront traités à la réunion suivante.

Merci à tous de donner du temps pour les enfants de l'école, merci pour votre présence et votre enthousiasme. Véronique Erkenne.